HAL
open science

Ioannes Lodouicus Viues Valentinus : réflexions sur Vivès, sa patrie valencienne, ses deux identités

Tristan Vigliano

To cite this version:

Tristan Vigliano. Ioannes Lodouicus Viues Valentinus : réflexions sur Vivès, sa patrie valencienne, ses deux identités. Laigneau-Fontaine, Sylvie Éditeur scientifique. Petite patrie. L'image de la région natale chez les écrivains de la Renaissance, 521, Droz, pp.51-62, 2013, Travaux d'humanisme et Renaissance, 978-2-600-01715-2. halshs-01413639

HAL Id: halshs-01413639

https://shs.hal.science/halshs-01413639v1

Submitted on 10 Dec 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ioannes Lodouicus Viues Valentinus: réflexions sur Vivès, sa patrie valencienne, ses deux identités[1]

Dans le souvenir qu'en ont gardé l'histoire et les études littéraires, le nom de Vivès reste associé à celui de l'Espagne. Sans doute cet auteur est-il même, avec son aîné Antonio Nebrija, la plus grande figure de l'humanisme espagnol dans la première moitié du XVIe siècle. Mais si Joan Lluís Vives est né à Valence, il n'y a passé que les premières années de sa vie, jusqu'à l'âge de seize ans environ. Et son départ pour Paris, en 1509, puis pour les Pays-Bas, vers 1514, se transforme en exil sans retour. Issu d'une famille de juifs convertis que l'Inquisition valencienne poursuit dès son enfance et décime tout au long de sa vie, il ne revit jamais sa terre natale et préféra résider dans une autre possession de Charles Quint, où sa sécurité était probablement mieux assurée: même la flatteuse invitation que lui lance en mai 1522 l'université de Alcalá de Henares, afin qu'il occupe la chaire vacante de Nebrija, récemment décédé, ne le convainc pas de revenir dans son pays[2]. Le rapport de l'écrivain à sa « petite patrie » ne saurait, dans ce cas précis, être disjoint de ce qu'on peut appeler une expérience du déracinement. Or, la question que nous pose cette expérience concerne peut-être moins la figuration de Valence dans les textes de Vivès que sa marque sur le parcours intellectuel et personnel de l'humaniste. Cette ville est en effet, pour lui, le lieu où se sont formées deux identités distinctes: hispanique, d'un côté, et *conversa*, de l'autre.

La première n'est pas seulement visible dans ses écrits: elle y est exhibée, par un auteur qui représente Valence et les Valenciens d'un bout à l'autre de sa carrière littéraire. Aussi l'humaniste a-t-il fait l'objet, depuis le milieu du XVIIIe siècle, d'une attention particulière en zone hispanophone[3]. Au cours du siècle dernier, la lecture de son œuvre y a été plus d'une fois motivée par une intention implicite, mais aisément décelable: il s'agissait de promouvoir un récit national, variant au gré des opinions politiques du traducteur ou du commentateur[4]. Cette intention est désormais moins perceptible, mais il ne paraît pas contestable que l'étude de cet auteur reste aujourd'hui un enjeu patrimonial, sinon patriotique: la très utile « Colección J.L. Vives », dirigée par Ismael Roca Melia, est publiée par les presses du Gouvernement de Valence. Il est d'ailleurs intéressant de constater que l'image de Vivès, telle qu'on peut l'appréhender en Espagne ou en langue espagnole dans les dernières décennies, s'est progressivement « valencianisée ». Ce mouvement est parallèle et consécutif à la régionalisation qu'a connue le pays à l'avènement de la démocratie, mais il peut s'autoriser de la signature même de l'écrivain: « Ioannes Lodouicus Viues Valentinus »[5].

La seconde identité de cet écrivain resta si bien masquée, dans sa correspondance comme dans ses livres, qu'on ne put en formuler sérieusement l'hypothèse avant 1948[6]. Les préjugés ayant cours dans l'Espagne réactionnaire de Franco n'aidèrent pas à la faire connaître, mais elle ne fut vraiment documentée qu'en 1964, par la publication du procès intenté à la mémoire de Blanquina March, la mère de l'écrivain, pour pratiques crypto-judaïques[7]. Considérer seulement la représentation explicite de Valence chez Vivès reviendrait à occulter, comme lui-même l'a fait par prudence, l'une de ses deux identités. Et cependant, on ne peut pas non plus supposer prioritaire l'identité masquée sous prétexte

---

[1] Pour citer cet article, on voudra bien se reporter à: T. Vigliano, « *Ioannes Lodouicus Viues Valentinus* : réflexions sur Vivès, sa patrie valencienne, ses deux identités », dans *Petite patrie. L'image de la région natale chez les écrivains de la Renaissance*, éd. par Sylvie Laigneau-Fontaine, Genève, Droz, 2013, p. 51-62.

[2] Pour le texte de cette invitation, voir: Jean-Louis Vivès, *Epistolario*, José Jiménez Delgado (éd.), Madrid, Editora Nacional, 1978, p. 245-246. Sur les périls auxquels ses origines exposaient l'humaniste, d'après l'étude de sa correspondance : Charles Fantazzi, « Vives and the Spectre of the Inquisition », dans *Between Scylla and Charybdis. Learned Letter Writers Navigating the Reefs of Religious and Political Controversy in Early Modern Europe*, Jeanine de Landtsheer et Henk Nellen (éd.), Leyde / Boston, Brill, 2011, p. 53-68.

[3] L'historien et philologue Gregorio Mayans joue un rôle essentiel dans cette redécouverte. On lui doit la plus célèbre édition des œuvres de Vivès, publiée de façon posthume (1782-1790).

[4] Enrique González, *Una república de lectores. Difusión y recepción de la obra de Juan Luis Vives*, Mexico, Universidad Nacional Autónoma de México, 2007, p. 309-353; « Fame and Oblivion », dans *A Companion to Juan Luis Vives*, Charles Fantazzi (éd.), Leyde, Brill, 2008, p. 398-406.

[5] On notera en outre que Mayans (voir *supra*, note 2) est, lui aussi, valencien et qu'il publie son édition aux presses valenciennes de Benito Monfort.

[6] Américo Castro, *España en su historia*, Buenos Aires, Editorial Losada, p. 682-685.

[7] Miguel de la Pinta Llorente et José María De Palacio y De Palacio, intr. et éd., *Procesos inquisitoriales contra la familia judía de Juan Luis Vives. I. Proceso contra Blanquina March, madre del humanista*, Madrid / Barcelone, Instituto Arias Montano, 1964.

qu'elle fut la plus dramatique, la plus douloureuse, et que sa portée affective dut être, par conséquent, plus importante. La tâche du critique consiste, en l'espèce, à envisager conjointement le visible et le masqué ou, pour le dire plus justement, à ne pas délaisser l'un pour l'autre. Mais il n'est pas facile de tenir la balance, et c'est ce qui explique que les deux principaux biographes de Vivès, Carlos Noreña et Enrique González, soient parvenus à des conclusions sensiblement différentes.

Dans des lignes récemment publiées, le second regrette en effet que le premier ait dépeint Vivès comme un être mélancolique, misanthrope, en proie aux troubles existentiels inhérents à sa supposée judéité:

> Malheureusement, Noreña néglige un point fondamental et évident. Ce n'est pas la même chose d'être chrétien et d'être juif, même quand la personne baptisée a une ascendance juive, d'un point de vue ethnique. Vivès, ses parents, ses grands-parents étaient chrétiens.[8]

Cet avertissement est salutaire en ceci qu'il évite au critique de répéter naïvement le discours de l'Inquisition et qu'il épargne à l'humaniste, évangélique déclaré, l'éventuel grief d'hypocrisie. Enrique González, de son côté, préfère mettre en évidence le contexte valencien proprement dit. Il souligne notamment le rôle prépondérant joué par les institutions de cette cité dans l'élaboration, chez Vivès, d'une pensée originale:

> Une des caractéristiques les plus frappantes de sa pensée sociale, un "municipalisme" de nature ouvertement laïque, allait s'avérer le principal héritage de sa formation à Valence. Son laïcisme et son "municipalisme" apparaissent en particulier dans le *De subventione pauperum* (1526) et dans le *De concordia et discordia* (1529).[9]

Mais la pensée sociale de Vivès n'est pas seule concernée. L'hostilité de l'écrivain aux internats, dans le *De disciplinis* (1531), peut être considérée comme une autre manifestation de la même influence: favorable à ce que les élèves étudient dans leur région d'origine, à ce que les États ou les cités subviennent aux frais de fonctionnement engagés par les écoles ou les universités, l'humaniste promeut également un municipalisme d'ordre pédagogique, dont l'origine est encore à rechercher dans le contexte valencien et qui tient certainement à une forme de nostalgie: Vivès lui-même a quitté sa région pour études[10].

Sans que les termes du débat soient ainsi présentés, les identités *conversa* et hispanico-valencienne sont ici ressenties comme concurrentes. La « petite patrie » accueille deux espaces différents, bien qu'enchevêtrés. Mais si l'espace municipal fut heureux jusqu'à un certain point et put influencer la réflexion de l'écrivain, l'espace familial paraît très tôt indissociable d'une expérience proprement tragique: Vivès n'a pas huit ans quand son père est arrêté, pour un premier procès. À cet égard, on peut ne pas suivre jusqu'au bout le redressement critique opéré par Enrique González, ou du moins lui apporter quelques nuances[11]. Même s'il ne fut pas élevé dans la religion juive, Vivès vit la plupart de ses parents persécutés, pour des raisons qui le renvoyaient lui-même vers une identité certainement très contestable, mais étrangère à ses strictes origines géographiques. Cette persécution judiciaire lui assignait de force un « lieu » qui n'était pas, ou pas entièrement, le sien. Elle ne pouvait pas le laisser indifférent et engageait nécessairement un rapport de type affectif à ce lieu. On aimerait ici remettre en évidence l'identité *conversa* de l'humaniste, en s'arrêtant sur deux exemples qui ont

---

[8] « Unfortunately Noreña neglects a fundamental and obvious issue. It is not the same thing to be a Christian as it is to be a Jew, even in those cases in which the person who has been baptized is racially a descendant of Jews » (Enrique González, « Juan Luis Vives. Works and Days », dans *A Companion to Juan Luis Vives*, p. 52). La discussion porte ici sur le *Juan Luis Vives* de Carlos Noreña (La Hague, Nijhoff, 1970; Madrid, Paulinas, 1978): cet ouvrage reste, sur l'humaniste, la biographie de référence; une traduction prochaine en français, par Olivier Pédeflous, est annoncée aux éditions des Belles Lettres. Concernant les parents et les grands-parents de Vivès, l'affirmation de González pourrait surprendre: on voudra bien noter, cependant, que le pogrom de Valence et la conversion forcée des juifs résidant dans cette ville datent de 1391.

[9] « One of the most distinctive characteristics of his social thought, a 'municipalism' of a frankly secular stamp, would prove to be the principal legacy of his formation in Valencia » (Enrique González, « Juan Luis Vives. Works and Days », *cap. cit.*, p. 31). Voir aussi, du même: *Joan Lluis Vives de la Escolastica al Humanismo*, Valence, Generalitat Valenciana, 1987, p. 123.

[10] Enrique González, *Joan Lluis Vives de la Escolastica al Humanismo*, p. 123-124; du même, « La crítica de los humanistas a las universidades, el caso de Vives », dans *Luis Vives y el humanismo europeo*, Francisco Javier Fernández Nieto, Antonio Melero Bellido et Antonio Mestre Sanchís (éd.), Valence, Universitat de València, 1998, p. 27-38.

[11] Pour González, on a trop insisté sur les adversités personnelles rencontrées par Vivès, sans relever assez la joyeuse sérénité dont témoigneraient la plupart de ses oeuvres: « To my mind, especially in recent years, there has been a tendency to pay an excessive attention to Vives's personal adversities, which at times goes to the extreme of forgetting the writer, a writer who reveals serenity in most of his works, and even joy and humor, and who often reflected on his profession, manifesting his contentment in practicing it » (« Juan Luis Vives. Works and Days », *cap. cit.*, p. 47).

trait à l'image de sa patrie valencienne: celle-ci sera envisagée à la fois d'après son élaboration par l'écrivain et d'après sa réception par le public lettré.

Soit une critique adressée à Vivès par l'imprimeur et philologue français Henri II Estienne: c'est notre premier exemple. Si injuste qu'elle soit, cette critique apporte un éclairage intéressant sur le rapport de l'auteur à sa « petite patrie » et sur la hiérarchie émotionnelle des deux espaces qu'elle recouvre. En 1585, Henri Estienne donne en effet une édition des *Nuits attiques*, qu'il accompagne de *Nuits parisiennes*, parmi lesquelles figure une « Apologie pour Aulu-Gelle contre Louis Vivès ». Ce texte polémique ressortit au genre humaniste de la réfutation philologique. L'écrivain valencien y est violemment attaqué pour un jugement malheureux qu'il a prononcé. Ce jugement tient en quelques lignes, dont on remarquera la véhémence, et auxquelles Estienne ne consacre pas moins de trente et une pages:

> Aulu-Gelle [est] un vrai rhapsode, compilateur plutôt que classificateur, poseur plutôt que connaisseur. Un babillard sans érudition, pédant dans son langage comme dans ses pensées. Ses considérations sur la signification des mots sont futiles, la plupart du temps mal informées et fausses.[12]

Henri Estienne explique dans une épître à Achille de Harlay, premier Président du Parlement de Paris, comment ces lignes sont parvenues à sa connaissance[13]. Alors qu'il se trouvait chez son ami Étienne Pasquier, celui-ci lui a montré le passage en question, extrait du *De disciplinis*. Le titre de cet ouvrage, *De disciplinis*, n'est jamais mentionné dans l'Apologie, mais il n'y pas lieu de croire à une *damnatio memoriae*: le texte de Vivès fut probablement consulté dans l'édition bâloise de ses œuvres générales, où ce titre n'apparaît pas clairement[14]. Estienne recopie sur un bout de papier la citation et, la nuit même, se lance dans une réfutation, qu'il achève la nuit suivante. Cette réfutation analyse minutieusement chaque membre de phrase. Elle fait ressortir les aberrations d'un jugement qu'il décrit à Pierre d'Elbène, aumônier du roi et de la reine, comme « aussi médisant que malveillant »[15]. Vivès est pris directement à partie, par allocution. Sa censure érudite étant présentée comme une accusation, la réfutation semble avoir pour objet de renverser cette accusation contre l'accusateur. Au terme de la démonstration, Estienne s'interroge sur les motivations de Vivès. Sa conjecture est la suivante:

> L'amour de la patrie a triomphé de toi, Louis Vivès: oui, triomphé de toi! "Platon est mon ami, mais la vérité l'est davantage", a dit Aristote: eh bien, la vérité fut ton amie, ta patrie davantage! De là, de là ces larmes. Aulu-Gelle a critiqué un Espagnol, la parure magnifique et vraiment incomparable de l'Espagne: Sénèque. En tant qu'Espagnol, tu as voulu châtier Aulu-Gelle, par une sorte de talion. Tu as jugé qu'il fallait le critiquer à son tour, et tu as fait ce que tu jugeais devoir faire. En mon for intérieur, je me suis souvent indigné qu'Aulu-Gelle ait attaqué cet Espagnol illustre. Mais ce qui m'indigne plus encore, c'est que par ardeur vengeresse, tu te sois comporté non en accusateur, à son exemple, mais en parfait calomniateur.[16]

On comprend mieux l'explication avancée si l'on se souvient qu'Aulu-Gelle s'est fait l'écho de remarques désagréables à l'égard de Sénèque:

---

[12] « Aulus Gellius, homo rhapsodus plane congestor potius quam digestor, et ostentator quam peritus, loquaculus sine eruditione, in verbis ac sententiis putidulus: quae de significatu vocum disserit sunt friuola et plerunque imperita ac falsa » (Vivès, *De disciplinis*, t. 2, « De tradendis disciplinis », Anvers, Hillen, 1531, fol. 108 v°). Vivès ajoute immédiatement: « legendus est quidem, sed ita, ut te rem leuem scias inspicere » (« il faut le lire, mais en sachant qu'on examine un texte peu sérieux »). Estienne ne commente pas cette dernière phrase.

[13] Henri Estienne, *Noctes Parisinae*, éd. avec Aulu-Gelle, *Noctes Atticae*, Paris, Henri Estienne, 1585, p. 1; épître reproduite dans *La France des humanistes. III. Henri II Estienne, éditeur et écrivain*, Judit Kecskeméti, Bénédicte Boudou et Hélène Cazes (éd.), Turnhout, Brepols, 2003, p. 541.

[14] La table des matières initiale de cette édition est particulièrement trompeuse, qui annonce ainsi le *De causis corruptarum artium* (soit le premier tome du *De disciplinis*) et le *De tradendis disciplinis* (soit le deuxième tome): *De corruptis artibus libri tres*.

[15] Henri Estienne, dans Aulu-Gelle, *Noctes Atticae*, *ed. cit.*, fol. a iii v°; épître reproduite dans *Henri II Estienne, éditeur et écrivain*, p. 527.

[16] « Vicit te, Ludouice Viue, vicit te amor patriae. Amicus Plato (dixit Aristoteles) sed amica magis veritas: at tibi amica quidem fuit veritas, sed amica magis patria. Hinc hinc sunt illae lacrymae, quod vituperarit Gellius hominem Hispanum, et magnum ac vere incomparabile Hispaniae ornamentum, Annaeum Senecam. Nam tu quoque Hispanus, tanquam talionis poena plectere Gellium volens, eum vicissim vituperandum censuisiti, et quidem quod faciendum censueras fecisti. Equidem Gellio saepe indignatus sum apud me quod Hispanum illum insectatus esset: verum tibi multo magis indignor quod vlciscendi studio, non accusatorem, vt ille, sed omnino calumniatorem egeris » (Henri Estienne, *Auli Gellii Apologia (id est pro Aulo Gellio) aduersus Ludouicum Viuem*, dans *Noctes Parisinae*, *ed. cit.*, p. 30-31). « Hinc hinc lacrymae » est une citation de Térence (*Andrienne*, v. 126) passée en proverbe. La citation d'Aristote n'est pas moins proverbiale, mais on ne la trouve nulle part chez le Stagirite: elle semble apparaître dans le haut Moyen Âge, et résulter de la contamination entre un passage de l'*Éthique à Nicomaque* (I, IV, 1096 a 10-15) et un extrait de la *République* de Platon (livre X, 595 c).

> Certains le jugent comme un écrivain sans utilité dont il ne vaut pas la peine d'ouvrir les livres: sa langue serait commune et banale; le fond et les traits auraient une fougue déplacée et vaine, ou une subtilité inconsistante et avocassière; quant à sa science, elle serait servile et plébéienne sans rien de l'agrément et de la noblesse qu'on tire des écrits des anciens.[17]

Des avis plus flatteurs sont ensuite cités, mais quelques lignes plus loin, l'auteur des *Nuits Attiques* prend de nouveau ses distances avec les paroles peu amènes de Sénèque sur Virgile. Par souci d'équité, Henri Estienne défendra bientôt le philosophe stoïcien contre Aulu-Gelle: cette autre apologie, progressivement développée, donnera l'*Ad Senecae lectionem proodopoeia* (1586)[18].

Il n'est pas surprenant qu'Estienne considère Vivès d'après des origines nationales que celui-ci a mises en évidence, sinon en scène. Les propos mêmes que Vivès tient sur sa région natale contribuent à créer une géographie auctoriale, que le lecteur retrouve de texte en texte et avec laquelle il apprend à se familiariser, comme si la patrie de l'humaniste devenait peu à peu la sienne. L'épître dédicatoire du *Somnium et Vigilia in Somnium Scipionis* (1520) en porte témoignage: c'est notre deuxième exemple. Adressée à Évrard de la Marck, prince-évêque de Liège, récemment désigné archevêque de Valence, elle l'introduit justement dans une forme d'intimité, désignée comme *familiaritas*:

> Là-bas, la foule est d'une nature joyeuse, enjouée, facile, maniable, obéissante. Elle fait preuve envers ses princes et ses magistrats d'une sympathie et d'une bienveillance singulières. Elle veille aux intérêts de l'Église avec un soin incroyable. Elle exécute les ordres des prêtres sans mauvaise grâce ni insolence. Dans cette cité, la noblesse abonde, d'un merveilleux éclat, imposante, courtoise, affable. Tu ne prendras jamais en aversion ni en dégoût son contact [*familiaritatis*] ou sa fréquentation. C'est bien là cette région, comme dit Claudien, que baigne "le Turia embelli par ses fleurs et ses rives de rose". Une terre [*ager*] si fertile qu'il n'existe nulle part au monde, ou presque, une variété de fruit, de céréale, d'herbe médicinale qu'elle ne fasse pousser en très grande abondance. Si séduisante, si agréable qu'à tout moment de l'année, les prairies et les arbres en grand nombre s'habillent et se fardent de feuilles, de fleurs, de verdure, et de couleurs diverses. Un ciel resplendissant, pur, doux, clément, que les frimas n'épaississent pas, que les nuées n'obscurcissent pas, que n'affaiblissent ni n'embrasent les feux ni la chaleur. Équilibre à ce point admirable que la santé de ceux qui vivent de par cette contrée est toujours florissante, leur force vigoureuse et robuste. Mais ce n'est peut-être pas le lieu ni le moment d'évoquer ces qualités, trop grandes pour qu'une lettre puisse – ou doive – les résumer. D'ailleurs, comme pour des mérites personnels, j'ai un scrupule particulier à évoquer ma patrie: je craindrais de faire naître le plus petit soupçon de forfanterie[19].

Cette description idyllique transforme Valence en un début de *locus amoenus*[20]. Elle fait entendre le souvenir d'un âge d'or ou d'un paradis, mais qui semble paradisiaque d'avoir été perdu, d'évoquer une enfance sans retour, sublimée par l'exil, dans l'imagination et la lecture. Les accents les plus lyriques résonnent après la citation du poète, sans doute parce que la terre natale ne peut plus désormais être atteinte sans médiation littéraire. Mais cette médiation idéalise sans déréaliser, bien au contraire: le fleuve en dit la force baptismale, de régénération. Par la lecture et l'écriture, Vivès se réapproprie une

---

[17] « De Annaeo Seneca partim existimant ut de scriptore minime utili, cuius libros adtingere nullum pretium operae sit, quod oratio eius uulgaria uideatur et protrita, res atque sententiae aut inepto inanique impetu sint aut leui et causidicali argutia, eruditio autem uernacula et plebeia nihilque ex ueterum scriptis habens neque gratiae neque dignitatis» (Aulu-Gelle, *Nuits Attiques*, XII, II, 1). On cite la traduction de René Marache.

[18] Henri Estienne, *Ad Senecae lectionem Proodopoeia*, Denise Carabin (éd.), Paris, Champion, 2007, épître au lecteur, p. 30-33.

[19] « Multitudo enim illa est natura laeta, alacris, facilis, tractabilis, oboediens; in principes magistratusque suos favore et benevolentia singulari, ecclesiasticam rem incredibili curat diligentia; sacerdotum iussa neque segniter nec contumaciter exsequitur. Nobilitas, quae est in ea civitate, si in alia ulla, numerosa, mire splendida, magnifica, comis, humanaque est, cuius familiaritatis et consuetudinis numquam vel odium te vel satietas tenebit. Iam ipsa regio illa est quam interluit ille, ut inquit Claudianus, *Floribus et roseis formosus Thuria ripis*: tam fertilis ager ut nullum fere sit usquam gentium vel fructus vel frugis vel salutaris herbae genus quod non producat ac fundat uberrime, tam speciosus atque amoenus ut nulla anni parte non sint et prata et arbores complures frondibus, floribus, virore ac varietate vestitae ac pictae; caelum nitidum, purum, mite, clemens, neque rigoribus concretum neque nebulis caliginosum, neque vaporibus et ardore extenuatum incensumque, quo temperamento usque adeo admirabili prosperrima est toto illo tractu viventium omnium valetudo, vegetus ac firmus vigor. Sed haec, forsan nec huius loci nec huius temporis, maiora sunt quam quae epistola comprehendi vel possint vel debeant. Et ego de patria mea tamquam de meis bonis verecundius loquor, ne suspicio ulla iactantiae de verbis meis suboriatur » (Vivès, épître dédicatoire à Évrard de la Marck, dans *Somnium et Vigilia in Somnium Scipionis*, Edward George (éd.), Greenwood, Attic Press, 1989, p. 2). La citation de Claudien est extraite de sa *Laus Serenae* (*Carmina Minora*, XXX, v. 72-73).

[20] Bien entendu, on ne retrouve pas ici tous les caractères constitutifs du *locus amoenus* poétique, tels que les expose dans le présent volume notre collègue Émilie Séris.

terre et même un terrain, *ager*, dont la vie l'a expulsé et auquel il semble qu'il attribue, par métaphore, une fécondité particulière dans son parcours. Au terme du processus, un signe d'équivalence peut être posé entre le moi et la patrie. Les beautés de cette dernière sont devenues pour l'auteur comme des biens personnels, parce qu'elle n'est pas un simple lieu, mais un lieu affectif, qui subsiste dans l'amour qu'on lui porte: étant précisément une marque d'amour, l'acte de contempler donne à Vivès des droits sur cette entité immatérielle, mais bien réelle. Aussi craint-il à juste titre de s'en vanter, comme on se vanterait de soi.

Encore faut-il saisir la signification première de ce lyrisme régional. Sa dimension sentimentale n'est pas exclusive d'une stratégie soigneusement pesée, et que reflète la carrière de l'écrivain. Ses textes de jeunesse s'adressent à des compatriotes, ou représentent des maîtres et condisciples espagnols en train de dialoguer[21]: rebuté qu'il est par la scolastique française, l'affirmation de son identité hispanico-valencienne lui sert d'abord de refuge contre un certain sentiment de marginalité intellectuelle. Mais elle ne tarde pas à devenir un instrument de réussite. Presque tous les patrons de Vivès sont liés, de près ou de loin, à l'Espagne. Membre-résident à la cour bruxelloise du futur Charles Quint, il devient précepteur de Guillaume de Croy, archevêque désigné de Tolède. Quelques années plus tard, il s'attire les bonnes grâces d'Henri VIII et Catherine d'Aragon, quand l'alliance avec la péninsule régit la politique diplomatique de l'Angleterre. Et lorsque son hispanité devient un handicap outre-Manche, à l'affaire du « divorce », il se retourne vers Charles Quint, qui le pensionne généreusement. Puis il trouve un appui bienvenu chez Doña Mencía de Mendoza, riche aristocrate d'origine valencienne[22].

Évrard de la Marck, auquel l'humaniste écrit ici, est un personnage influent. Par-delà toute considération financière, son soutien peut s'avérer précieux. Comme Guillaume de Croy, à la mort duquel les infortunes des Vivès ne furent sans doute pas complètement étrangères, il peut être un protecteur efficace pour l'écrivain lui-même, mais aussi pour sa famille. Or, la représentation initiale des trois états et de leur concorde signale que l'enjeu est d'abord politique. Mais dans cette miniature d'utopie, le bonheur de la cité paraît moins fondé sur l'autonomie convergente des différents groupes sociaux ou sur leur harmonieuse organisation que sur la soumission du plus grand nombre au corps ecclésiastique. Cette inflexion s'explique en partie par la personne du dédicataire, qui sera satisfait de ne pas rencontrer trop d'obstacles dans le gouvernement de ses ouailles. Sur Valence sont peut-être projetées, en outre, les fonctions politiques d'Évrard de la Marck: il est, à Liège, évêque et prince tout à la fois. Mais la « sympathie », la « bienveillance », le « soin » se trouvent circonscrits de manière insistante par la vertu d'« obéissance ». Même les sentiments prêtés au nouvel archevêque sont décrits en des termes strictement négatifs: il n'aura pas la noblesse de Valence « en aversion ni en dégoût », mais saura-t-il l'aimer? D'où l'étrange impression d'un certain légalisme, où le commandement l'emporte sur l'affection, la crainte de l'infraction sur un élan plus spontané, parce que l'Église est regardée comme une instance autoritaire, coercitive, qui énonce des « ordres » à « exécuter ». On se rappellera que les Vivès avaient toutes les raisons de se représenter de la sorte les institutions religieuses de leur ville. Si la cité valencienne a un air « judaïque », pour employer ce mot dans l'acception paulinienne où le prennent les évangéliques au XVIe siècle, c'est que la vie a placé l'écrivain dans ce lieu-là précisément, en identifiant les siens comme des juifs. En un certain sens, le *locus amoenus* n'en est que plus émouvant: il indique peut-être que Vivès voulut échapper, par l'écriture, au champ qu'on choisissait pour lui, et s'en faire un autre, où l'amour aurait sa place. Mais il sait prononcer, auparavant, le serment de fidélité qu'on lui demande: la description de sa cité a une fonction apologétique; en sous-texte, elle plaide pour les siens, qu'on suspecte de désobéir. Et son échappée même dans le rêve reste sous contrôle, comme en témoigne le mouvement de recul sur lequel se conclut le passage. Au demeurant, dans ce pays-là poussent tous les fruits du monde « ou presque »: importante nuance. Dût-il n'être pas seulement un calcul, le sentiment patriotique parvient à se contenir, même dans l'hyperbole.

Henri Estienne ne pouvait pas avoir accès à l'identité *conversa* de Vivès, dont les effets demeurent souterrains. Ce faisant, il ne pouvait non plus percevoir toutes les constructions à l'œuvre

---

[21] On consultera notamment l'*Ovatio Virginis* et le *Triumphus Christi*, dans l'édition critique de Jozef IJsewijn, Angela Fristen et Charles Fantazzi (Vivès, *Early Writings II*, Leyde / New-York / Copenhague / Cologne, Brill, 1991). L'édition *princeps* de ces deux textes date de 1514.

[22] Pour une étude détaillée de ce mécénat, voir l'ouvrage de Simón A. Vosters, *La dama y el humanista : Doña Mencía de Mendoza y Juan Luis Vives entre Flandres y Valencia*, Murcia, Nausícaä Edición, 2007 (notamment p. 145-158).

dans l'éloge de Valence. Aussi son « Apologie pour Aulu-Gelle » ne saurait-elle, en apparence, apporter sur l'auteur du *De disciplinis* et sur son rapport à la terre natale qu'un éclairage superficiel. La critique vivésienne considère d'ailleurs ce texte avec sévérité, et le situe avec raison dans le contexte des guerres de religion: Estienne, dit-on, révèle surtout ses propres préjugés hispanophobes, ceux d'un protestant français que rebutent nécessairement les sujets du Roi Très-Catholique[23]. À sa manière, l'analyse de Denise Carabin est encore plus cruelle, et on pourrait la résumer de cette façon lapidaire: en 1585, Estienne est sur le point de s'installer dans la ville de Genève; il lui paye son obole[24]. On ajoutera qu'il le fait en montant sur le ring et qu'un tel K.O. verbal plaît forcément à ses lecteurs. C'est un morceau de bravoure, d'allure oratoire et de fonction publicitaire, qui fera vendre les *Nuits attiques*: Vivès n'est qu'un prétexte. Et cependant, « l'Apologie » a quelque chose de plus à dire.

Pour le comprendre, il faut décrire brièvement le *De disciplinis*, puisque l'attaque d'Estienne porte sur un extrait de cet ouvrage. Ce texte est conçu par Vivès comme son chef-d'œuvre. Il en a les dimensions[25], mais aussi l'ambition, presque démesurée: il s'agit de penser une rénovation complète des contenus disciplinaires et des conditions d'enseignement, d'après les nécessités de la transmission pédagogique[26]. Or, on a peu fait remarquer que les trente et une pages de « l'Apologie pour Aulu-Gelle » représentaient à elles seules une très grande partie de ce qui s'écrit à la Renaissance sur cet ouvrage – c'est-à-dire pas grand-chose, pour un texte à ce point ambitieux. Et ces trente et une pages, qui portent sur trois lignes, ressemblent à une logomachie philologique, complètement indifférente au contenu intellectuel proprement dit du *De disciplinis*! Avant d'y voir une ironie du sort, on peut tenter d'expliquer une réception si décevante. En 1585, le premier dont ce passage attire l'attention est Étienne Pasquier, puisqu'il le montre à son ami: or, Pasquier n'est pas protestant, mais catholique. De son vivant même, Vivès est attaqué pour sa critique des poètes et ses jugements expéditifs. Il faut toute la diplomatie de ses amis Goclenius et Dantiscus pour émousser la pointe que lui adresse un jeune poète portugais, André de Resende: le *De disciplinis* est pourtant offert au roi du Portugal, Jean III, et ce jeune poète est un érasmien, comme l'auteur qu'il vitupère. Marcel Bataillon n'a pu établir de lien direct entre l'épigramme, aujourd'hui perdue, de Resende et la réfutation d'Estienne[27]. Mais cette absence de lien est en elle-même significative: d'une génération à l'autre et (semble-t-il) spontanément, les rares réactions suscitées par la somme éducative de Vivès se veulent indignées, accusatrices. On saisit mieux pourquoi, lorsqu'on constate qu'une grande partie du *De disciplinis* a une portée critique. Son premier tome dénonce tout entier la corruption des savoirs. Le propos du deuxième tome serait plus positif si un bon tiers de son contenu ne consistait en censures érudites: les remarques sur Aulu-Gelle en font partie. Seul le troisième tome, de teneur plus technique, semblerait un peu moins engagé[28]. Le fait que la postérité immédiate n'ait guère utilisé ni discuté les propositions pédagogiques de Vivès vient peut-être de là: elles sont comme écrasées par la critique qui les prépare. C'est dire que le jugement est, dans cette œuvre, le schème dominant. En regardant ce jugement comme une accusation, en retournant l'accusation contre l'accusateur, Estienne se contente d'investir une enceinte dans laquelle son adversaire s'est lui-même situé: l'enceinte d'un tribunal.

---

[23] Enrique González, *Una república de lectores. Difusión y recepción de la obra de Juan Luis Vives*, p. 155, et « Fame and Oblivion », dans *A Companion to Juan Luis Vives*, p. 373-374. L'idée selon laquelle la critique d'Henri Estienne aurait eu une grande postérité et aurait déterminé une réception négative de l'humaniste en France, en particulier aux XVIIe et XVIIIe siècles, paraît beaucoup plus contestable. Le chevalier Nicolas de Jaucourt prononce certes, dans l'*Encyclopédie*, un jugement expéditif: « *Vives* (Jean-Louis) naquit à *Valence* en 1492 et mourut à Bruges en 1540, à 48 ans. Il a beaucoup écrit, et avec peu d'utilité pour le public; cependant ses ouvrages recueillis et imprimés à Bâle en 1555 en *deux vol. in-fol.* ont été recherchés dans le XVIe siècle » (vol. 16, Paris, 1765, p. 813 A). Ce jugement trouve d'ailleurs sa place dans l'article « Valence ». Mais Estienne n'est nullement cité. Et le bibliographe français Richard Simon (*Critique de la bibliothèque des auteurs ecclésiastiques et des prolégomènes de la Bible*, vol. 1, Paris, Étienne Ganeau, 1730, p. 611-638) accueille avec beaucoup de faveur les écrits de Vivès, le *De disciplinis* notamment.

[24] Denise Carabin, *Henri Estienne, érudit, novateur, polémiste. Étude sur* Ad Senecae lectionem Proodopoeiae, Paris, Champion, 2006, p. 111.

[25] Deux cent dix-huit feuillets in-folio, dans l'édition originale. Du même auteur, seul le *De veritate fidei christianae* est de taille comparable.

[26] Pour une présentation plus complète de cet ouvrage, on consultera notre édition: Jean-Louis Vivès, *De disciplinis. Savoir et enseigner*, à paraître aux Belles Lettres.

[27] Marcel Bataillon, « Humanisme chrétien et littérature. Vivès moqué par Resende », dans *Scrinium Erasmianum*, vol. 1, Joseph Coppens (éd.), Leyde, Brill, 1969, p. 151-164.

[28] Tout n'y est pas complètement neutre, cependant. Dans ce tome, au détour d'un exposé dialectique, Vivès dénonce par exemple l'emploi de la torture (*De disciplinis*, *ed. cit.*, t. 3, « De artibus », fol. 70 r°). On ne peut raisonnablement croire que sa propre expérience familiale n'inspire pas cette critique.

L'humaniste valencien n'est pas un philologue: la préface de son commentaire à la *Cité de Dieu* (1522) ne cherche pas à le dissimuler[29]. Son tempérament, ses intérêts, ses goûts, ne peuvent donc être les mêmes que ceux d'Henri Estienne. Mais une étude générale des œuvres de Vivès montrerait de surcroît que l'élan oratoire, chez lui, prend souvent le dessus sur l'effort théorique, même s'il se représente volontiers en philosophe. Constant Matheeussen résume ainsi sa trajectoire d'écrivain: *ex oratore philosophus*[30]. On aimerait ajouter: *sed orator semper*. Et la lecture de Cicéron, sur laquelle insiste Matheeussen, n'est pas la seule explication. Cette vocation rhétorique, comme on pourrait l'appeler, paraît inséparable du schème judiciaire que le jésuite Andreas Schott a su dégager, dans une formule bien connue et qui concerne l'œuvre entière de l'écrivain: « le jugement de Jean-Louis Vivès est célébré », dit-il, « car c'est par là qu'il s'éleva parmi les triumvirs de la république des Lettres »[31], avec Érasme et Budé. Dans l'enceinte d'un tribunal, en effet, la parole est plaidoirie ou réquisitoire, en tout cas éloquence. Or, la joute verbale peut excéder la stricte discussion intellectuelle, le dire déborder le dit. Henri Estienne découvre chez Vivès une passion qui existe bel et bien, et dont la véhémence le contamine par un effet d'entraînement, mais il nous égare en l'interprétant comme une manifestation de chauvinisme: rien, dans le *De disciplinis*, ne paraît attester que Vivès ait eu présentes à l'esprit les quelques lignes d'Aulu-Gelle sur Sénèque, ni qu'il les ait lues comme une atteinte à sa nation[32]. Du reste, son patriotisme ne dépasse jamais les limites raisonnables que lui fixent ses convictions humanistes[33]: la passion est ailleurs. Depuis le *Sapiens* (1514) jusqu'à la *Censura de operibus Aristotelis* (1538) en passant par l'*In pseudodialecticos* (1519), c'est une scène fantasmatique qui se rejoue sans cesse, dans l'obsession du jugement, dans une indignation toujours renouvelée face aux diverses corruptions, dans un style qui ne cesse de plaider: la scène d'un procès dont l'écrivain n'arriverait pas à se défaire.

Des deux identités de Vivès, quand on songe à son existence, celle qui explique le mieux cette hantise n'est sans doute pas la plus visible. Mais elle est, elle aussi, l'héritage de Valence. La surface du dit lui étant interdite, elle a une profondeur supplémentaire: elle a la force de l'empreinte condamnée à rester sans image.

Tristan VIGLIANO
(Université Lyon 2, GRAC – UMR 5037)

---

[29] Vivès s'y plaint à Érasme du labeur que lui a coûté la recherche des textes nécessaires à la composition de son commentaire: sur cette plainte et la réaction agacée d'Érasme, voir notre article « Je t'aime moi non plus: Érasme et l'humaniste espagnol Jean-Louis Vivès », à paraître aux éditions Kimé.

[30] Constant Matheeussen, « Vivès et la problématique sociale de son temps », *art. cit.*, p. 107.

[31] « Iudicium porro eius celebratur, quo inter III. viros illos R. P. constituendae litterariae eiusdem tempestatis excelluit, vt Budaeo ingenium, Erasmo dicendi copia, Viui iudicium tribueretur » (Andreas Schott, *Hispaniae Bibliotheca*, Francfort, Claude de Marne et héritiers de Jean Aubry, 1608, t. 3, p. 604).

[32] On en jugera en consultant les autres pièces du dossier. Les réserves inspirées à Vivès par Aulu-Gelle se font entendre dès son commentaire à la *Cité de Dieu* (IX, IV, 7, Jordi Pérez i Durà et José Maria Estellés González (éd.), dans *Opera omnia*, Antonio Mestre (dir.), Valence, Alfons el Magnànim, vol. 3, 1993, p. 279). L'accusation de futilité est déjà présente, mais plus discrète, dans le *De ratione studii puerilis* (lettre I, dans *Opera omnia*, Mayans (éd.), Valence, Monfort, 1782, t. 1, p. 264-265). Estienne n'aurait peut-être pas accusé Vivès de préjugés, s'il avait connu son *Christi triumphus*: dans ce petit texte de jeunesse, on apprend qu'Aulu-Gelle est « apprécié de tous » et qu'il « traite fort joliment de tous sujets » (*Early Writings II*, Jozef IJsewijn et Angela Fristen (éd.), Leyde / New-York / Copenhague, Brill, 1991, p. 60). Mais Vivès, à son tour, n'aurait peut-être pas rompu des lances, s'il s'était souvenu de l'avertissement qu'il adressait lui-même à son ami Frans Cranevelt: celui qui attaquera Aulu-Gelle doit s'attendre à exciter contre lui un bataillon de grammairiens (lettre du 25 mai 1521, « Literae ad Craneveldium Balduinianae », Georges Tournoy *et al.* (éd.), *Journal of Neo-Latin Studies*, vol. XLIII, 1994, p. 27).

[33] On s'en persuadera en remarquant l'emploi clairement péjoratif du verbe ἱσπανίζειν, « hispaniser », dans une lettre à Juan Vergara du 14 août 1527 (*Antología de textos de Juan Luis Vives*, Jordí Perez i Dura (éd.), Valence, Universitat de València, 1992, p. 52). À ce propos, voir notre article « Le *De disciplinis* de Vivès, de l'édition *princeps* à l'édition critique », à paraître aux éditions Classiques Garnier. Le patriotisme national de Vivès ne l'incite pas à ménager, dans l'intimité de sa correspondance, les imprimeurs espagnols.